



Pour diffusion immédiate

Rouler vers l'électromobilité sur la Côte-Nord!

Un projet en trois volets pour promouvoir l'électrification des transports

Sept-Îles, le 27 août 2018 – Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) lance le projet « Rouler vers l'électromobilité! » grâce au *Programme de soutien à la promotion de l'électrification des transports* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), financé par le Fonds vert, dans le cadre de la priorité 14 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. À l'automne 2018, une campagne publique de sensibilisation ainsi que trois événements branchés et 15 essais routiers seront proposés aux institutions, commerces et industries de la région.

Les événements branchés prendront la forme de midis corporatifs et seront organisés conjointement avec les chambres de commerce de la région. Surveillez prochainement le dévoilement de la programmation. Le CRECN lance également un appel aux institutions, commerces et industries nord-côtiers intéressés par l'essai du véhicule électrique. La formule clé en main proposée comprend notamment l'obtention d'une borne électrique mobile pour la durée de l'essai, qui est d'une semaine. Contactez l'équipe pour connaître les critères d'admissibilité.

Les défis à relever

Chaque année, les Québécois parcourent en moyenne près de 7,5 milliards de kilomètres, pour une consommation de 7,6 milliards de litres de carburant¹. Heureusement, une forte croissance du nombre de véhicules électriques est observée depuis 2014 au Québec : 30 213 véhicules électriques circulaient sur les routes québécoises en juin 2018, soit une progression de 24% dans le dernier trimestre². Toutefois, cet engouement n'est pas le même pour l'ensemble des régions. En comparant le nombre de véhicules électriques par tranche de 10 000 habitants, il est constaté que la Côte-Nord se situe parmi les derniers du peloton. En juin 2018, la région enregistrait seulement 138 véhicules électriques pour 91 786 citoyens², alors que le Bilan routier de 2017 indique que 57 952 véhicules de promenade (automobile et camion léger) étaient en circulation pour la région nord-côtière³.

¹ Gouvernement du Québec, 2011. Programme roulez vert – Volet roulez électrique! [Vidéo en ligne]. Disponible à <http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/> (consulté le 30 janvier 2018).

² AVÉQ, 2018. Statistiques SAAQ-AVÉQ sur l'électromobilité au Québec en date du 30 juin 2018 [Infographie]. [En ligne] Disponible à : <http://www.aveq.ca/actualiteacutes/statistiques-saaq-aveq-sur-lelectromobilite-au-quebec-en-date-du-30-juin-2018-infographie>

³ SAAQ, 2018. Bilan Routier 2017. Nombre de véhicules en circulation selon le type d'utilisation, le type de véhicule et l'âge du véhicule, Québec et régions administratives. [En ligne] Disponible à : http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERYBPC053245833709338{c168&p_lang=1&p_m_o=SAAQ&p_id_ss_donn=718&p_id_raprt=3372

Un projet de lutte contre les changements climatiques

En 2017, le CRECN relançait la démarche *Par notre propre énergie*, initiée par les consultations citoyennes et les activités publiques de sensibilisation dans le cadre des *Rendez-vous de l'énergie*, en 2010. Parmi ses objectifs 2017-2018, le CRECN a rassemblé divers intervenants autour du Forum « Énergie + Climat : mobilisons-nous! ». L'un des axes prioritaires était le transport de personnes. C'est également dans ce contexte que le projet « Rouler vers l'électromobilité » s'insère afin d'atteindre les objectifs régionaux et nationaux de lutte contre les changements climatiques.

Selon l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre 2015 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)⁴, le secteur des transports est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre (GES) au Québec avec près de 42 % de l'ensemble des émissions, dont la moitié provient des véhicules légers. Afin d'inverser cette tendance, les principes de l'écoconduite ainsi que l'électrification des transports offrent des solutions intéressantes en matière de transport, en plus d'offrir des options au niveau de la gestion de réseaux de distribution électrique intelligents (*smartgrid*).

À propos du CRECN

Le CRECN est un organisme à but non lucratif présent dans la région depuis maintenant 25 ans. Issu du milieu et autonome, il a le mandat de promouvoir la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et de défense de l'intérêt public. Le CRECN compte parmi ses réalisations de nombreux projets associés aux changements climatiques, à l'énergie, à la gestion des matières résiduelles, à la conservation des milieux naturels et à la gestion durable des ressources naturelles. Par son action, il favorise la prise en compte des préoccupations environnementales dans le développement régional. L'organisme est membre du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, ce qui lui confère une vision d'ensemble des enjeux de la province et lui permet d'inscrire son action régionale dans une perspective nationale.

À propos du Programme de soutien à la promotion de l'électrification des transports



Le *Programme de soutien à la promotion de l'électrification des transports* est une mesure du Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 du gouvernement du Québec. Il s'insère également dans le cadre de la priorité 14 du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, financé par le Fonds vert. Il offre de l'aide financière pour soutenir la réalisation d'initiatives de sensibilisation aux véhicules électriques.

- 30 -

Pour toute information, veuillez communiquer avec Joanie Jacques, chargée de projet en énergie et changement climatique. Téléphone : 418 962-6362 / Courriel : jjacques@crecn.org

⁴ MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 2018. Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2015 et leur évolution depuis 1990, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 33 p. [En ligne]. Disponible à : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/ges/2015/inventaire1990-2015.pdf>